



AUX PERSONNES RÉSIDANT AUX ABORDS DU FLEUVE
Secteurs des rues du Fleuve et St-Laurent

DOMMAGES AUX BIENS SUITE AU DÉBORDEMENT CÔTIER DU 15 MARS 2017

23 mars 2017 - Suite au débordement côtier survenu lors de la tempête de neige et onde de tempête du 15 mars dernier, le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis a procédé à une visite des résidences des secteurs touchés afin de dresser un bilan des dommages aux biens.

La Sécurité civile de la Ville de Lévis sollicite la collaboration des propriétaires non-rejoints ayant subi des dommages pour lesquels ils ne sont pas assurés, afin de les accompagner dans la démarche d'évaluation de leur dossier auprès du *Programme d'aide financière*, décrété par le Gouvernement du Québec et géré par le Ministère de la Sécurité publique.

Les propriétaires sont invités à remplir le formulaire ci-joint **Évaluation des dommages suite à un sinistre** et à le soumettre, dans les meilleurs délais, à l'adresse suivante :

securitecivile@ville.levis.qc.ca

Le formulaire électronique est également disponible sur le site internet de la Ville de Lévis, dans la section *Sécurité*, rubrique *Sécurité civile et mesures d'urgence*, au ville.levis.qc.ca.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez également communiquer avec le *Centre de service à la clientèle* au 418 839-2002.

Les formulaires reçus dénotant des atteintes aux biens seront soumis au Ministère de la Sécurité publique. Un membre du personnel de cet organisme contactera les personnes inscrites afin d'évaluer l'admissibilité de leur dossier.

Sécurité civile, Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis
418 839-2002



Évaluation de dommages à la suite d'un sinistre

Sécurité civile – Ville de Lévis

Note : Ce formulaire vise à dresser le bilan des dommages aux biens à la suite d'un sinistre, afin d'aider la Ville de Lévis à accompagner les sinistrés vers les programmes d'aide financière décrétés et gérés par le Gouvernement du Québec.

Merci d'écrire lisiblement

| | |
|---|--|
| Adresse | |
| Nom de l'occupant | |
| Numéro de téléphone | |
| Numéro de cellulaire | |
| Adresse courriel | |
| Nom du propriétaire (si ce n'est pas l'occupant) | |
| Numéro de téléphone du propriétaire | |
| Synthèses des dommages causés par le sinistre | |

Section réservée à l'administration – S.V.P ne pas remplir

| | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| Un avis de remise de propriété a été remis à l'occupant : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| Des consignes de sécurité ont été expliquées à l'occupant : | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

| | | | |
|-----------------------|--|-----------|--|
| Lieutenant ou pompier | | Matricule | |
| Pompier | | Matricule | |

Le formulaire rempli doit être **acheminé à securitecivile@ville.levis.qc.ca** ou par courrier à :

Direction du service de la sécurité incendie
Sécurité civile
3090, 3^e rue
Lévis (Québec), G6W 5M6

